

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Commission de Passation des Marchés Publics

AVIS D'ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres national n°44/CPMP-MHUAT/2022

**Pour la construction des extensions (81 SDC) au niveau des écoles
fondamentales à Elmina et Riyad à Nouakchott Sud.**

**Lot n° 04 : extension de 4 salles de classe à école OULD RAZGA 2 et 6 salles de
classe à école EL LEMJEIDRI – ELMINA.**

**La commission annule l'attribution provisoire du lot n°4 publiée sur www.armp.mr, en
date du 13/03/2023, car ledit attributaire n'a pas fourni la garantie de bonne exécution.**

La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours
devant la Commission de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le, 02/06/2023

Président de la CPMP-MHUAT

Maaouiya Boye

Adresse : KSAR OUEST lot n 58 : C extensions château d'eau ; Tél: /45240149 Adresse
mail : cmdhuat@gmail.com